

ANNEXE



© RENARD

ATLAS de la **B**IODIVERSITÉ
COMMUNALE **CLAVY-WARBY**

**CARTOGRAPHIE DES
HABITATS ET DES
ZONES À ENJEUX**



Commune de
Clavy-Warby



OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

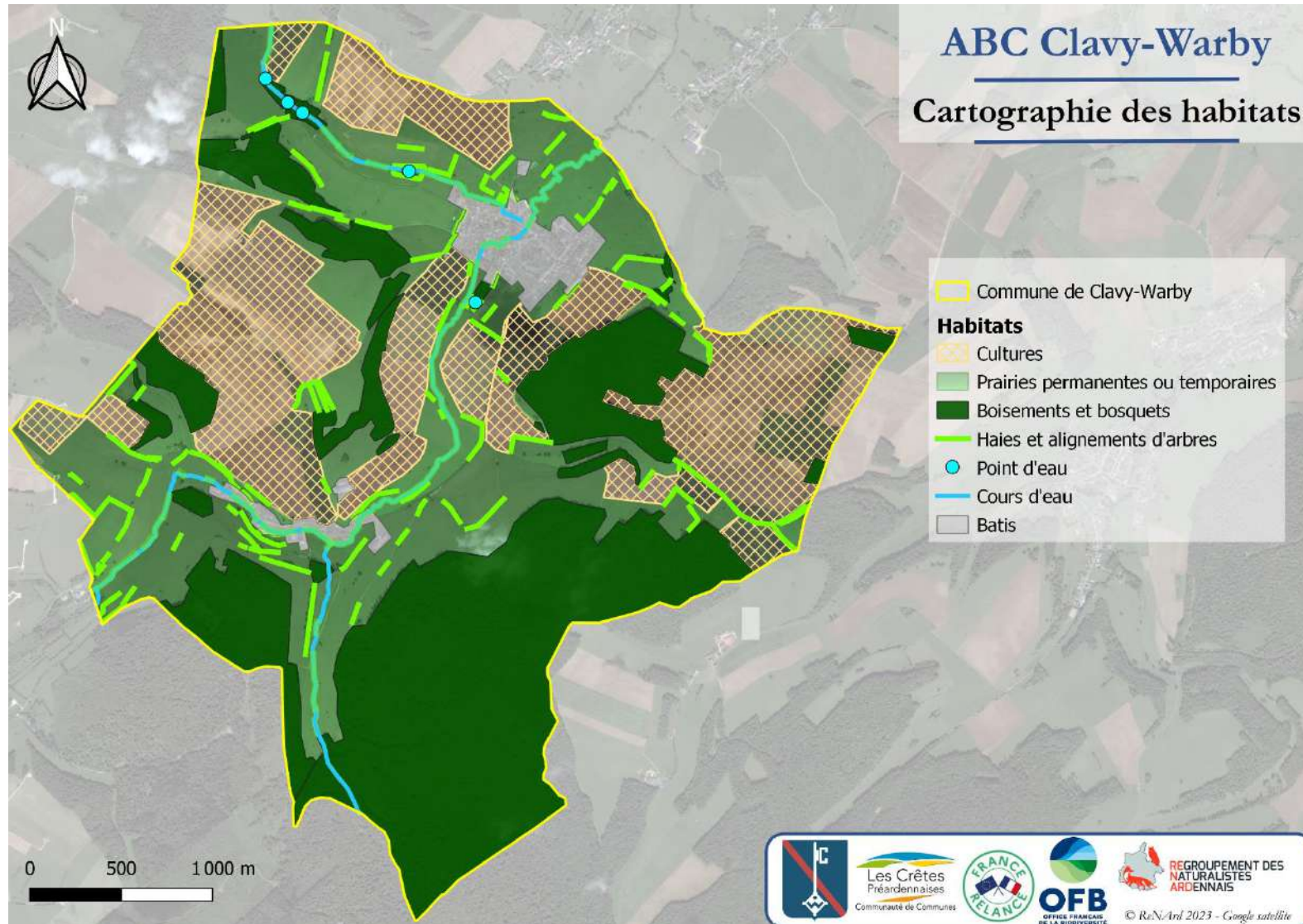


Communauté de Communes

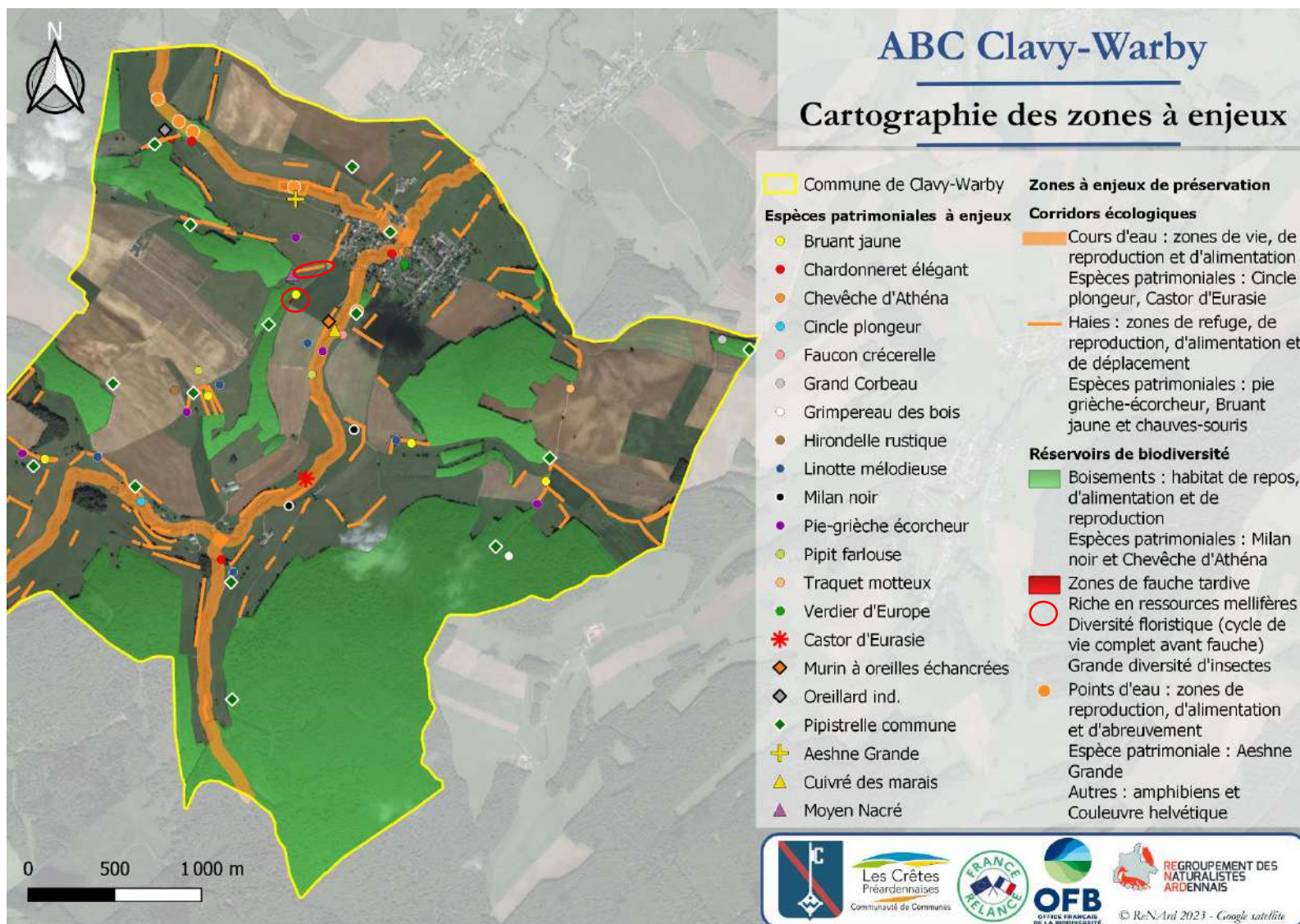


REGROUPEMENT DES
NATURALISTES
ARDENNAIS

Cartographie des habitats sur la commune de Clavy-Warby



Cartographie des zones à enjeux sur la commune de Clavy-Warby



COURS D'EAU

Deux ruisseaux sont présents sur le territoire, dont le ruisseau du Thin qui traverse la commune. Ces éléments offrent des zones dont dépendent de nombreuses espèces menacées, dont le Castor d'Eurasie et le Cincle plongeur (espèce emblématique de Clavy-Warby rencontré sur Le Thin).



PRÉCONISATIONS

- Conserver une diversité dans la ripisylve : arbres et arbustes diversifiés en strate, espèce et âge, arbres morts sur pied, souches, arbres sénescents, etc.
- Renforcer et/ou restaurer la ripisylve par Régénération Naturelle Assistée ou plantation d'essences locales et adaptées dans certains secteurs.
- Hormis pour des raisons de sécurité, conserver les embâcles qui sont source de diversification et proscrire le curage.
- Prévenir les pollutions chimiques et organiques, notamment les pollutions diffuses.



HAIES BOCAGÈRES

Les haies bocagères ont un cortège d'espèces associées, dont certaines sont patrimoniales et protégées. C'est notamment le cas des chauves-souris qui se servent de ces éléments comme route de dispersion. Les haies offrent également des zones refuge, de reproduction et d'alimentation.

La Pie grièche-écorcheur est une espèce bocagère dépendante de ces éléments, notamment comme zones de stockage d'aliments.

De nombreuses espèces de papillons dépendent également de certaines espèces d'arbustes présentes dans ces haies bocagères pour l'alimentation de leurs chenilles (plantes hôtes spécifiques). C'est notamment le cas du Citron (Gonepteryx rhamni) qui pond sur la Bourdaine et le Nerprun.



PRÉCONISATIONS

- Recenser et décrire les linéaires de haies existants afin de les protéger et d'interdire leur destruction (classement dans le document d'urbanisme, information auprès des propriétaires).
- Rétablir la connectivité des haies existantes - accompagner et soutenir les projets de plantations de haies dans les parcelles agricoles et chez les particuliers.
- Former les agents communaux, les exploitants agricoles et les particuliers à l'entretien raisonné des haies et des arbres (ainsi que de la bande enherbée associée).



BOISEMENTS

Ces boisements font partie des réservoirs de biodiversité boisés. Leur capacité d'accueil de la faune sauvage est accrue lorsque des corridors écologiques permettent de les relier entre eux.

Sur la commune de Clavy-Warby, la Trame Verte est bien développée et les boisements encore bien présents. Ce contexte paysager boisé permet la présence d'espèces patrimoniales et protégées, dont la Chevêche d'Athéna, espèce qui apprécie notamment les cavités des vieux arbres.

Le Renard roux et le Grimpereau des bois occupe également ces grands boisements préservés.



PRÉCONISATIONS

- Limiter le dérangement humain et les nuisances sonores, notamment en période de reproduction : baliser les sentiers et maintenir des zones de quiétude.
- Conserver le bois mort sur pied et au sol ainsi que les arbres sénescents : enrichissement du sol, création de microhabitats, source de nourriture (insectes saproxyliques) et d'abris (chauves-souris, oiseaux diurnes et rapaces nocturnes, micromammifères).
- Proscrire la destruction de ces milieux, l'exploitation totale du bois (coupe rase) et contrôler les replantations.



PLANS D'EAU

Sur la commune, seuls des étangs privés sont présents. Ces plans d'eau sont donc clôturés et leur mode de gestion est dépendant des propriétaires et de leurs usages.

Ces milieux sont nécessaires au cycle biologique des amphibiens, des odonates ainsi qu'aux insectes aquatiques et semi-aquatiques.

De nombreuses espèces utilisent également ces plans d'eau comme point d'abreuvement et de chasse (chauves-souris, Couleuvres helvétique, oiseaux).



PRÉCONISATIONS

- Laisse une zone à pente douce pour faciliter l'accès à la faune sauvage (environ 30° de pente dirigé vers les boisements ou haies).
- Clôturer la mare pour empêcher l'accès aux berges aux usagers (sécurité) et au bétail (piétinement des berges et eutrophisation de l'eau).
- Limiter le dérangement en période de reproduction (notamment lors de la dispersion des amphibiens).
- Limiter la fauche de la végétation des berges à 1 fauche tardive par an.
- Favoriser la connectivité des mares en créant des mares communales et en soutenant les projets de création dans les parcelles agricoles et chez les particuliers.



ZONES À FAUCHE TARDIVE

Les zones à fauche tardive peuvent être associées à un manque d'entretien par certains usagers. Pourtant, ce mode de gestion raisonnée permet à la végétation de réaliser leur cycle de vie complet. Outre la diversité floristique, cela permet également une richesse en ressources mellifères sur une large période, attirant ainsi de nombreux insectes dont les pollinisateurs (abeilles, syrphes, papillons, etc.).

Par ailleurs, ces zones servent de refuges pour la faune sauvage, notamment lorsque des zones à proximité sont fauchées ou entretenus (nidification, mise bas, chenilles et larves d'insectes, reptiles et amphibiens, etc.).



PRÉCONISATIONS

- Conserver le mode d'entretien à fauche tardive sur ces zones et en créer de nouvelles (bords de chemins, petits espaces non utilisés par la commune ou les exploitants agricoles, bordures de parcs, etc.).
- Limiter l'accès à ces zones (piétinement, cueillette, passage de véhicules).



© Lucile PUECH



Moyen Nacré

© Michel BAUDRAZL



© Lucile PUECH

PRAIRIES ET ZONE URBANISÉE

Les prairies, permanentes ou temporaires, sont composées de plantes herbacées, avec notamment la présence de graminées. Ces surfaces servent de pâtures et/ou de prairies de fauche.

Ces prairies sont souvent riches en biodiversité, pour la flore (dont les orchidées) ainsi que pour la faune (insectes, oiseaux et reptiles).

Sur la commune de Clavy-Warby, les deux villages sont entourés en partie de prairies (le reste de cultures).

La partie urbanisée de la commune est composée de "maisons de village" comprenant en grande partie des jardins. Dans ces parcs et jardins urbains sont retrouvées de nombreuses espèces d'oiseaux (Pie bavarde, Verdier d'Europe, mésanges, etc.) et d'insectes (dont les papillons).

Par ailleurs, les bâtiments peuvent également offrir des abris artificiels, pour l'hibernation et pour la nidification.



PRÉCONISATIONS

En prairie

- Surveiller les retournement des prairies (passage en culture)
- Appliquer une fauche raisonnée, plutôt tardive avec des dates d'entretien espacées.
- En cas de début d'embroussaillage, réaliser un débroussaillage partiel en laissant une zone sans entretien.
- Planter des haies (ombrage, brise-vent, etc.) et créer des mares (point d'abreuvement par pompe à museau).

En zone urbanisée

- Augmenter le potentiel d'accueil en appliquant une gestion raisonnée et différenciée : absence de tonte, tas de bois, mur de pierres, arbres et branches morts, abris artificiels, mare, bandes fleuries messicoles, etc.
- Aménager les bâtiments pour accueillir les chauves-souris et les rapaces nocturnes (accès au grenier, cave, vieilles grandes, clochers, etc.).
- Créer des passages à faune entre les propriétés (ouvertures) et au niveau des routes/chemins susceptibles de causer de la mortalité routière (écuroduc, passage à hérissons, crapauduc, etc.).
- Limiter l'artificialisation du sol : gérer l'implantation des nouvelles constructions pour préserver les prairies et les boisements